

**GEL DU POINT D'INDICE**  
**=**  
**BAISSE DES SALAIRES et DU POUVOIR D'ACHAT !!**

**Le point d'indice est gelé depuis 2010, il le restera jusqu'en 2017 ?**

Sept ans de revenus rongés par l'inflation, avec en plus, une augmentation progressive de la cotisation pour les pensions civiles, jusqu'en 2020.

Alors que nous attendions un signe en direction des agents publics, le couperet est tombé ; le gouvernement a annoncé un nouveau gel du point d'indice pour les 3 années à venir...

Les prix auraient-ils stagné ? Une déflation serait-elle en vue ?


C'est bien une baisse du pouvoir d'achat qui est programmée pour les fonctionnaires !

Ce tableau calcule les conséquences mensuelles de ce gel, de 2010 à 2017. Le calcul de la perte de pouvoir d'achat est effectué sur la base d'une inflation de 1,6 % (c'est-à-dire de la moyenne de l'inflation annuelle pour les années 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014).

SALAIRE 2010	Perte mensuelle due au gel du point d'indice	Perte mensuelle cumulée de 2010 à 2017	Salaires réel en 2017
1500	24	168	1332
1750	28	196	1554
2000	32	224	1776
2250	36	252	1998
2500	40	280	2220

Votre salaire était de 1500 euros en 2010, votre perte mensuelle est de 24 euros par mois. Le cumul de ces pertes sur sept ans sera de 168 euros par mois et en 2017, votre salaire (en euros constants), hors avancement de grade et promotion, équivaudra en réalité à 1332 euros.

**Le Jeudi 15 Mai 2014**

**JE DIS  A LA BAISSSE DE MON POUVOIR D'ACHAT**

**JE PARTICIPE  
A LA JOURNEE DE GREVE ET DE MANIFESTATION (1)**

(1) Pour connaître le lieu de la manif, contactez le référent académique du Snuas fp et/ou la section départementale FSU